

Services de soins à domicile

Dans le canton de Vaud, les Centres médico-sociaux (CMS) offrent une large palette de prestations d'aide et de soins à domicile. Des organisations privées de soins à domicile (OSAD) complètent cette offre.



Le CMS peut décharger de certaines tâches auprès de l'enfant ou de la personne handicapée telles que le lever/coucher, le bain/douche, la prise des repas, des soins infirmiers sur ordonnance du médecin ainsi que d'autres aides telles que le ménage, les repas à domicile, des moyens auxiliaires.

Il existe des organisations privées de soins à domicile (OSAD) qui proposent également des soins et des aides à la vie quotidienne.



Dans le cadre de soins à domicile, une présence auprès de l'enfant ou de la personne en situation de handicap au-delà du temps de soin n'est souvent pas possible.

Les horaires de passage ne peuvent pas être librement choisis.

Une intervention régulière implique généralement plusieurs personnes différentes.



Certaines prestations sont prises en charge par l'assurance-maladie si elles ont été prescrites par un médecin.

Pour les prestations qui ne seraient pas couvertes par l'assurance-maladie, ou en cas de difficultés financières, des aides sont possibles en fonction de votre situation personnelle.

Pour plus de détail, se renseigner en fonction de la prestation souhaitée.



[Pour contacter le Centre médico-social le plus proche de chez soi \(encart orange « Mon CMS »\)](#)

[Pour consulter la liste des organisations privées de soins à domicile reconnues dans le canton de Vaud](#)

Pour se renseigner auprès de Pro Infirmis : 058 775 34 34